

FORMATION EN PRÉSENTIEL

HABILITATION MECANIQUE M0 M1 M2 MC

Dernière mise à jour le 17/01/2024.

OBJECTIFS

- Connaître les dangers et les risques d'ordre mécanique.
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque mécanique et savoir les mettre en œuvre.
- Intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge.
- Réaliser des consignations/déconsignations.
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité de l'entreprise.
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine mécanique.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir les risques mécaniques sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement.

Tarif Stagiaire

A partir de 100 € HT / jour

Contact

0556341630
formation@giequalite.fr
www.giequalite.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Selon le/les indice(s) d'habilitation visé(s), toute personne amenée à réaliser, à consigner et à encadrer des interventions, travaux sur des dispositifs mécaniques ou thermodynamiques

PRÉ-REQUIS

- Français : lu, écrit, parlé

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble la faisabilité et les conditions de réalisation de la formation.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

La formation se déroule en présentiel (en salle ou sur site client).

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthode Affirmative : exposé relatif à la thématique de formation.
- Méthode Interrogative : questionnement des stagiaires sur leurs connaissances et pratiques.
- Méthode Démonstrative : démonstration et manipulation des matériels.
- Moyens mobilisés : Support(s) pédagogique(s) et d'animation du formateur.

Modalité	Effectif par session	Durée
Présentiel	2 mini > 10 maxi	De 7 h à 14 h Adaptable selon besoins niveaux

GIE FORMATION

46 Avenue Jean Jaurès – 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU
Organisme de formation enregistré sous le n° 75 24 02032 24
SIRET : 879 665 172 00026 – APE : 85.59B – n° TVA FR 45 879665172
Contact : ☎ 05.56.34.16.30 – ✉ formation@giequalite.fr

PROGRAMME

INTRODUCTION - RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX HABILITATIONS MÉCANIQUES :

- Définition des droits, devoirs et obligations de l'employeur et du personnel intervenant
- Retour sur le Code Pénal : sensibilisation
- Retours sur quelques statistiques liées aux risques mécaniques

RÉALISER L'ÉVALUATION DES RISQUES MÉCANIQUES :

- Mener des exercices d'évaluation des risques
- Appréhender le principe de signalisation de sécurité
- Savoir comment respecter le plan de prévention des risques mécaniques

APPRÉHENDER LES RÔLES ET FONCTION DES DIFFÉRENTS ACTEURS :

- Les entreprises extérieures
- Définition d'un chantier
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé d'exploitation
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé de consignation
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé de travaux
- Connaître le rôle et la fonction d'un chargé d'interventions immédiates
- Connaître le rôle et la fonction d'un assistant chargé de travaux
- Connaître le rôle et la fonction d'un surveillant de sécurité

RETOUR SUR L'HABILITATION MÉCANIQUE ET LES AUTORISATIONS RELATIVES :

- Panorama des différentes habilitations mécaniques (M0 - M1 - M2 - MR - MC)

ASSURER LA MISE SOUS RÉGIME ET LE RESPECT DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ :

- Visualiser les différentes mises sous régime
- Définition des prescriptions générales
- Retour sur les contrôles relatifs aux mises sous régime
- Remplir la fiche d'ouverture de chantier

DÉFINITION DES RISQUES EN FONCTION DES DIFFÉRENTES SITUATIONS DE TRAVAIL :

- Circulation en entreprise
- Travaux en hauteur
- Travaux en milieu électrique / sur ouvrages électriques
- Travaux en ambiance particulière : atmosphère chaude, milieu bruyant, proximité de l'eau, atmosphère poussiéreuse, agents pathogènes
- Gaz inertes (asphyxie, anoxie)
- Incendie-explosion, feu et travaux par point chaud
- Manutention mécanique et/ou manuelle de charges
- Manipulation de produits dangereux
- Manipulation de produits gazeux liquéfiés ou comprimés
- Utilisation de machines-outils ou d'outillages électroportatifs ou manuels
- Utilisation de sources radioactives scellées
- Travaux spéciaux : travaux en capacités, ouvrages véhiculant des fluides chauds ou sous pression, machines en mouvement, rayonnements ionisants et non-ionisants, ...

LA GESTION DE LA COACTIVITÉ

NOTIONS DE SECOURISME ET D'ÉVACUATION

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Intervenant compétent dans le domaine de la prévention des risques mécaniques, thermiques et thermodynamiques.	Évaluations théoriques et pratiques des acquis	Attestation de formation